EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2. Mme GUILLAUME et MM. FAURE, GODARD, LANOIR, MAYOT et SEVRE ne prennent part ni au débat, ni au vote.

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR LE CPIE DE THEIX - QUITUS A LOGIDOME

Par délibération en date du 14 décembre 1998, le Conseil Municipal avait décidé de confier à LOGIDÔME/OPAC de Clermont-Ferrand, la réalisation d'un bâtiment pour le Centre Permanent d'Education à l'Environnement (CEPE) de Theix, labellisé Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) en juillet 2002.

A cet effet, une convention de mandat a été signée avec LOGIDOME le 3 novembre 1999, complétée par 2 avenants en date du 14 février 2003 et du 18 juin 2004.

Les travaux sont aujourd'hui totalement achevés et réceptionnés depuis le 5 juillet 2006.

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la convention de mandat, LOGIDÔME a remis à la Ville, en 2007 :

- les dossiers complets comportant tous les documents contractuels, techniques et administratifs relatifs aux ouvrages réalisés,
- le décompte général et définitif des dépenses de l'opération qui s'élève à 1 696 913,78 € TTC,

et a demandé à la Ville de lui délivrer quitus de sa mission.

Je vous rappelle que cette opération a bénéficié des subventions suivantes :

- 60 979 € de la DIREN,
- 137 204 € du Conseil Régional d'Auvergne,
- 137 204 € du Conseil Général du Puy de Dôme,
- 31 729 € du FEDER.

En conséquence, il vous est demandé, en accord avec votre commission :

- d'approuver le décompte général et définitif des dépenses de l'opération soumis par le mandataire,
- de délivrer à LOGIDÔME le quitus de la mission qui lui a été confiée.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Alain BARDOT